

## PLAN NATIONAL DE FORMATION 2016

# La DGALN vous propose l'action de formation n°16-236

## Nature en ville et écoquartiers : comprendre pour agir - repères aux différentes échelles -



Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet :

<http://intra.dgaln.i2/l-offre-de-formation-pour-les-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du

CMVRH : <http://intra.cmvrh.i2/acces-a-l-offre-de-formation-du-r6.html>



### QUAND ?

**16 et 17 mai 2017**

date limite d'inscription

20 avril 2017 (auprès du CVRH)

### OÙ ?

CVRH de MACON

**formation délocalisée à la  
DREAL Bourgogne Franche Comté**

21 bd Voltaire DIJON

[inscriptions.cvrh-macon.cmvrh.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:inscriptions.cvrh-macon.cmvrh.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr)

### **vos contacts à la DGALN**

Maîtrise d'ouvrage : DHUP/AD4

Chef de projet : Yâsimîn VAUTOR – 01 40 81 94 12

[yasimin.vautor@developpement-durable.gouv.fr](mailto:yasimin.vautor@developpement-durable.gouv.fr)

DGALN- Sous-direction de la performance

Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation

Brigitte PELUCHON – Chargée de projet formation

### **vos contacts au CVRH**

**chef(fe) de projet :**

Chantal BARBIER - 03 85 21 17 38

[chantal.barbier@developpement-durable.gouv.fr](mailto:chantal.barbier@developpement-durable.gouv.fr)

**assistant(e) de formation :**

Julie DELCAMPE – 03 85 21 17 56

[julie.delcampe@developpement-durable.gouv.fr](mailto:julie.delcampe@developpement-durable.gouv.fr)

### **les objectifs de la formation**

La formation a pour objectif de donner aux agents les bases pour permettre d'appréhender et porter la politique de la nature en ville sur son territoire, et de disposer d'outils pour prendre en compte la Nature en Ville dans la planification et les projets d'aménagement, avec une focale sur les EcoQuartiers.

A partir d'une introduction généraliste sur l'évolution de la prise en compte de la nature dans la ville et sur ses enjeux actuels, deux jours et demi de formation seront l'occasion de présenter la prise en compte de la nature à l'échelle des collectivités territoriales et de la planification, avant de zoomer sur les projets urbains.

La formation est basée sur la visite d'un projet urbain et comporte des études de cas.

### **le public concerné – les pré-requis**

La formation vise principalement les services de l'État (services centraux et déconcentrés des Ministères en charge de l'Écologie et du Logement et leurs établissements publics), notamment agents en charge du nouveau conseil au territoire, et chargés de mission environnement, trame verte et bleue, ville durable, aménagement, urbanisme, développement durable/Agenda 21, évaluation environnementale, écoquartiers, ANRU...

Quelques places sont réservées aux agents de collectivités du club Ecoquartier.

S'agissant d'acquérir des grands fondamentaux, la formation ne nécessite pas de compétence pré-requis particulière.

## **CONTEXTE**

Au moment où la France est pleinement mobilisée pour mettre en œuvre l'accord de Paris sur le climat, le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages vise à promouvoir les solutions apportées par la biodiversité pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. Il s'accompagne de mesures concrètes applicables dès maintenant et vise à contribuer à la Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique qui se tiendra à Cancun en décembre 2016.

Par ailleurs, l'appel à projets du MEDDE/MLET relatif TEPCV (territoires à énergie positive pour la croissance verte) a été un succès et a permis d'engager une réelle dynamique dans les territoires concernés. Cette dynamique sera soutenue et étendue à la promotion d'actions nouvelles en faveur de la biodiversité et de la nature en ville, prises en compte au titre du cinquième axe des TEPCV "Préserver la biodiversité, protéger les paysages et promouvoir l'urbanisme durable ». La DGALN souhaite profiter de la dynamique TEPCV pour impulser des actions novatrices et exemplaires et la mise en œuvre de chartes pour promouvoir la nature en ville comportant des mesures sur lesquelles s'engageront les porteurs de projets.

Dans le cadre de son Plan national de formation, la DGALN souhaite accompagner les agents en charge du développement de ces politiques, avec la mise en œuvre d'une formation « Nature en ville et EcoQuartiers : comprendre pour agir - repères aux différentes échelles », largement démultipliée sur le territoire.

## **PROGRAMME DE LA FORMATION**

### **Intervenants :**

*CEREMA*

*Ville de LONGVIC*

*Paysagiste*

*DDT 39*

*Communauté Val d'Amour*

### **JOUR 1:**

- La nature en ville, comprendre pour agir
- La stratégie « nature en ville » du PLU à l'écoquartier de la ville
- Visite du quartier « Les rives du bief » à Longvic en Côte d'Or
- La gestion des espaces de nature, quelles évolutions des pratiques ?

### **JOUR 2:**

- Stratégies en faveur de la nature, acteurs et outils – échelle de la collectivité
- Le PLU(i), un levier d'intégration de la nature sur le territoire
- L'intégration de la nature dans les projets de quartiers durables, du diagnostic à la gestion
- La participation des citoyens aux espaces de nature en ville

## BULLETIN D'INSCRIPTION

PNF DGALN 2016 - Action n° 16-236

(à retourner au CVRH au plus tard le jour de la date de limite d'inscription)

par courriel : [inscriptions.cvrh-macon.cmrh.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:inscriptions.cvrh-macon.cmrh.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr)

### LA FORMATION :

### NATURE EN VILLE ET ECOQUARTIERS : COMPRENDRE POUR AGIR

CVRH concerné : **MACON**  
Chef(fe) de projet : Chantal BARBIER  
Assistant(e) : Julie DELCAMPE  
Dates de la formation : **16 et 17 MAI 2017**  
Date limite d'inscription : **26 avril 2017**

**Catégorie d'action de formation** : (cocher la case informatiquement)

T1 – adaptation immédiate au poste de travail

T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier

T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications

Le stagiaire utilise son droit individuel à la formation (D.I.F.) : oui  non

### LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom  Prénom  Sexe (H/F)

Service (DREAL, DDT...)  N° du département du service

Grade

Fonctions

Adresse courriel

Catégorie fonction publique					
A+ <input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	OPA <input type="checkbox"/>	Contractuel <input type="checkbox"/>
Statut d'origine du demandeur					
MLETR-MEDDE <input type="checkbox"/>	MAAF <input type="checkbox"/>	Autre Min. État <input type="checkbox"/>	Collectivité <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	

**Motivations et attentes de l'agent** : (à renseigner dans les cases informatiquement)

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation	Date et signature de l'agent
Avis favorable <input type="checkbox"/> réservé <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/>	Date et signature du supérieur hiérarchique
Priorité 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	Visa du responsable RH ou formation du service